



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
28 novembre 2025  
Français  
Original : anglais

## Seizième session

Genève

20-23 octobre 2025

### Mettre l'intelligence artificielle au service d'un développement inclusif et durable

#### Table ronde ministérielle

##### Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. La Secrétaire générale de la CNUCED a souligné que l'intelligence artificielle constituait un vecteur potentiel de développement, mais que son impact dépendait des choix opérés en matière d'investissement et de gouvernance et des acteurs participant à l'élaboration des règles. Les pays avaient besoin de stratégies globales axées sur l'amélioration des infrastructures, des données et des compétences. La coopération mondiale en matière d'intelligence artificielle et de gouvernance des données favorisait l'établissement des responsabilités et le partage d'installations numériques contribuait à réduire les fractures numériques.

2. La table ronde a consisté en deux réunions-débats. Les intervenants de la première réunion-débat étaient le Secrétaire brésilien aux affaires économiques et financières, le Secrétaire d'État permanent au Ministère finlandais des affaires étrangères, le Vice-Ministre des affaires économiques du Ministère des affaires étrangères de la République de Corée et le Vice-Ministre turc de l'industrie et des technologies. Les intervenants de la deuxième réunion-débat étaient le Ministre gambien du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi, la Vice-Ministre estonienne des affaires économiques et du développement, le Secrétaire général adjoint de l'Union internationale des télécommunications et le Secrétaire général de la Zayed Award for Human Fraternity. Le Chef du Groupe de la coordination du Bureau des technologies numériques et émergentes du Secrétariat de l'ONU a animé les débats.

3. La première réunion-débat portait sur les expériences de différents pays en matière d'intelligence artificielle.

4. Un intervenant a dit que l'intelligence artificielle contribuerait, directement et indirectement, à définir les trajectoires de développement des pays. Parmi ses effets directs figuraient les applications sectorielles, telles que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les établissements de santé au Brésil. Indirectement, l'intelligence artificielle stimulait la demande d'infrastructures numériques et d'électricité, dont il importait d'assurer la conformité aux objectifs de durabilité et de protection de l'environnement. On ne pouvait se contenter d'assurer l'accès à Internet : il fallait privilégier une connectivité adaptée aux activités liées à l'intelligence artificielle. En outre, les pays en développement disposaient rarement des cadres de gouvernance nécessaires, en particulier d'une législation adaptée et de mécanismes d'application efficaces.



5. Un autre intervenant a souligné que le déploiement de l'intelligence artificielle ne pouvait être un catalyseur du développement que s'il s'accompagnait d'initiatives favorisant l'accès à cette technologie et l'équité. Les pays devraient favoriser l'acquisition de compétences en intelligence artificielle par la population. La Finlande y était parvenue en proposant des cours en ligne accessibles à tous sur l'intelligence artificielle. L'intervenant a également souligné que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'agriculture et la mobilisation des ressources pouvait jouer un rôle déterminant dans le développement des pays les moins avancés, notamment en permettant un recouvrement plus efficace des recettes publiques.

6. Un autre intervenant a fait observer qu'il fallait renforcer les infrastructures, les institutions et les cadres de gouvernance interopérables pour réaliser le potentiel de l'intelligence artificielle comme vecteur de développement. Le renforcement des capacités était essentiel pour assurer un développement inclusif de l'intelligence artificielle. L'intervenant a donné des exemples des mesures prises par la République de Corée à cette fin, notamment la création d'un centre d'intelligence artificielle pour la région Asie-Pacifique, la mise en œuvre d'un projet numérique phare avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et le lancement d'une initiative en matière d'intelligence artificielle dans le cadre de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique.

7. Un autre intervenant a mis en avant le pouvoir transformateur de l'intelligence artificielle. Les pays en développement ne pouvaient plus compter uniquement sur le faible coût de leur main-d'œuvre pour rester compétitifs et devaient désormais donner la priorité au développement du capital humain et des compétences des travailleurs. L'intervenant a appelé à l'adoption de stratégies de développement de l'intelligence artificielle centrées sur l'humain, résilientes et durables. Il a souligné à cet égard les activités que le Conseil turc de la recherche scientifique et technologique menait pour renforcer les compétences nationales en la matière et jouer un rôle de mentor auprès des pays voisins et des pays en développement.

8. La deuxième réunion-débat était axée sur les possibilités et la gouvernance de l'intelligence artificielle.

9. Une intervenante a souligné que l'intelligence artificielle pouvait entraîner des pertes d'emplois, mais également offrir des perspectives de croissance et créer de nouveaux emplois, ce qui était un objectif central de la Stratégie nationale du Ghana en matière d'intelligence artificielle. Il était selon elle indispensable de financer les initiatives dans ce domaine et d'assurer une formation à grande échelle. En outre, dans un monde devenu « village planétaire », la coopération mondiale et régionale était essentielle pour harmoniser les stratégies des pays en matière d'intelligence artificielle et tirer collectivement parti de cette dernière.

10. Une autre intervenante a souligné qu'il fallait adopter une approche fiable et centrée sur l'humain pour réaliser le potentiel de l'intelligence artificielle comme moyen de renforcer la gouvernance et l'efficacité dans tous les secteurs. Il était selon elle nécessaire de mettre en place des initiatives reposant sur les principes de sécurité et d'éthique dans les domaines de la gestion des données et du développement des compétences. L'intervenante a cité la loi de l'Union européenne sur l'intelligence artificielle comme modèle de réglementation visant à concilier transparence et responsabilité tout en favorisant l'innovation.

11. Un autre intervenant a souligné le besoin urgent d'investir dans les infrastructures numériques et le développement des compétences dans les pays en développement. Les principaux avantages de l'intelligence artificielle découlaient de ses applications dans des secteurs spécifiques, d'où la nécessité d'assurer le développement des compétences et d'établir des normes internationales visant à réduire les coûts de cette technologie. L'intervenant a encouragé les pays à solliciter l'appui des organismes compétents des Nations Unies. Il a également souligné l'importance des politiques nationales et rappelé que de nombreux pays n'avaient toujours pas défini de stratégies en matière d'intelligence artificielle.

12. Le dernier intervenant a dit qu'il fallait abandonner le modèle traditionnel consommateur-producteur au profit d'un modèle donnant la priorité aux ressources humaines et au capital comme moteurs principaux du développement. Il a souligné l'importance d'une « gouvernance humaine » favorisant un développement respectueux de la dignité humaine.

---

En outre, l'éthique ne devait pas être considérée comme un obstacle au développement, mais comme une condition essentielle pour garantir une répartition équitable des avantages du progrès.

13. De nombreux intervenants ont souligné la capacité de l'intelligence artificielle à favoriser le développement et à transformer les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'administration publique. Toutefois, pour réaliser ce potentiel, il fallait adopter des stratégies nationales axées sur les infrastructures, les données et les compétences. Les intervenants ont également souligné l'importance de la coopération internationale pour promouvoir l'établissement des responsabilités, l'éthique et la confiance, ainsi que le rôle central des initiatives de renforcement des capacités axées sur l'humain.

---